

1°) L'ADHESION : Comprend la Licence et la Cotisation, **conformément aux statuts de la Fédération Française de gymnastique, elle n'est ni remboursable, ni transmissible et ne présume en rien de l'assiduité de l'adhérent.**

La Licence compte du 1 septembre au 31 août (vacances scolaires comprises). Pas de remboursement possible.

La cotisation compte du 1 septembre au 30 juin (vacances scolaires non comprises). Un adhérent n'achète pas un droit de pratiquer la gymnastique mais contribue à un projet associatif global. La cotisation représente la participation de l'adhérent au fonctionnement de l'association. La cotisation sur la base 1cours/semaine n'est pas remboursable.

Dans le cas d'incapacité temporaire ou définitive due à un accident ... voir assurance spécifique.

Le groupe d'entraînement de votre enfant est désigné par l'association en fonction de ses aptitudes et motivations, des changements de groupes ou d'horaires peuvent éventuellement intervenir au cours de la saison.

2°) L'INSCRIPTION **Les dossiers sans règlement ou avec règlement partiel seront refusés**

Il existe des aides privés et publiques qui peuvent aider au financement du sport des jeunes (CE, Caf, Département, Mairie)

Le paiement en plusieurs fois est une facilité. N'oubliez pas que vous prenez un engagement pour une saison sportive complète.

Encaissement des frais de licence à l'inscription et Encaissement cotisation en 3 fois (voir tableau). Si besoin de plus de mensualités : 1 règlement pour la licence et maximum 6 pour la cotisation (merci d'arrondir si cts !!)

2 Dépôts chqs/mois : le 1 ^{er} par défaut si le 15 le préciser.	Tous les chèques nous sont remis le jour de l'inscription, ils sont tous datés du jour de l'inscription. Ordre des chèques CGASF. Inscrire au dos nom et prénom de l'adhérent							
	2 cours Fitness par Semaine	1 cours Baby par Semaine	1 cours Eveil 5ans par Semaine	1 cours Standard par semaine	2 cours Standard par semaine	3 cours Standard par semaine	4 cours Standard par semaine	5 cours ou + par semaine
Licence	45€	45 €	45 €	60 €	60€	60€	60€	60€
1 ^{er} Novembre	40€	40 €	45 €	60 €	60+30 =90€	60+54 =114€	60+74 =134€	60+94 =154€
1 ^{er} Janvier	40€	40 €	45 €	60 €	60+30 =90€	60+53 =113€	60+73 =133€	60+93 =153€
1 ^{er} Avril	40€	40 €	45 €	60 €	60+30 =90€	60+53 =113€	60+73 =133€	60+93 =153€
TOTAL	165€	165 €	180 €	240 €	330 €	400 €	460 €	520 €

Paiements acceptés : chèques, espèces, chèques vacances ANCV & coupons sport ANCV, Pass'Sport & chèque découverte.

Les adhérents sollicitant une aide au pré d'une assistante sociale doivent s'acquitter de la Licence et nous remettre les 3 autres chèques en caution. Au 31/12 sans avis de prise en charge de l'organisme, les chèques de caution seront déposés en banque, sans préavis, aux échéances suivantes (15/01 ; 15/03 ; 15/05) **Dates à inscrire au dos des chèques SVP.**

Le Club communique avec ses adhérents par mail. Si vous ne recevez pas l'attestation de cotisation ou facture (pour les règlements comptants) envoyées après l'enregistrement du dossier, vérifiez vos courriers indésirables puis prévenir le secrétariat, intituler du mail **C.G.A.S.F via Gest'Gym : <c-g-a-s-f@gestgym.com>** Ce message est envoyé par un service commun à plusieurs clubs. **Pour répondre à ce message ou pour toute demande merci d'utiliser l'e-mail :** secretariatcgasf@gmail.com

3°) L'ASSURANCE : la Fédération et ses associations affiliées souscrivent pour l'exercice de leur activité des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, ainsi que celle de leurs préposés et de leurs pratiquants.

Le licencié reçoit un mail de la Fédération lui indiquant que sa licence est validée, une notice d'information d'assurance y est jointe avec les garanties du contrat, des options complémentaires peuvent être ajoutées aux garanties de base.

4°) LA TENUE VESTIMENTAIRE :

Pour les Gymnastes et Trampoline : **Cheveux attachés, chaussettes, justaucorps ou débardeur-brassière et leggings (court ou long) Pas de vêtements larges ni de boutons.** Pour les garçons short court et tee-shirt.

Le justaucorps et le survêtement du club sont obligatoires pour les compétitions.

Pas de bijoux/objets/vêtements de valeur : Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte

Pas de téléphone portable dans les vestiaires les remettre à l'entraîneur.

5°) L'ENTRAINEMENT : Les parents, frères, sœurs et amis N'ASSISTENT PAS AUX ENTRAINEMENTS.

Le matériel doit être identifiable (Survêtement, Baskets, Maniques, Gourde...).

Prévoir un sac suffisamment grand pour y ranger tous les vêtements. (Pas de cassiers ni porte manteau)

Les parents doivent laisser leurs enfants à la porte du gymnase, les enfants entrent seul. (Préparer les plus jeunes à la maison) à la fin de l'entraînement les enfants seront accompagnés à la porte de sortie, **les parents attendent à l'extérieur.**

6°) Les parents doivent assurer **le transport avant et après l'entraînement en respectant les horaires.**

Par conséquent le club décline toute responsabilité pour tout incident et accident pouvant survenir hors des limites du gymnase et en dehors des heures d'entraînement.

7°) **Nous organisons des stages loisirs et perfectionnement pendant les vacances scolaire :** Tarifs préférentiels pour nos adhérents. Information sur : www.gymnastiquesix-fours.fr inscription au secretariatcgasf@gmail.com

8°) **Tous nos gymnastes sont susceptibles d'être engagés dans des compétitions correspondants à leur niveau.**

Les parents accompagnent leur enfant en compétition. Le club payant des droits d'engagement à la FFG pour chaque participant aux diverses compétitions, en cas de désistement vous serez redevable de ces droits.

Signature : Précédée de « lu et approuvé » le